

[Tapez ici]



DOSSIER DE DEMANDE D'ADHESION AU SCHEMA REGIONAL POUR LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPEES

ORGANISME DE FORMATION / C.F.A.

Fiche 1 – Identité du centre de formation

FORMATION CONTINUE

Fiche 2 – Activité en formation continue

Fiche 2 – Annexe : Secteur d'activité de la formation et définition des différents types de formation

Fiche 2.1 – Public accueilli en formation continue

Fiche 2.2 – Méthodes pédagogiques utilisées en formation continue

Fiche 2.3 – Expérience dans l'accueil en formation de personnes handicapées

Fiche 2.4 – Partenariat mis en place

APPRENTISSAGE

Fiche 3 – Activité en apprentissage

Fiche 3.1 – Jeunes handicapés accueillis en apprentissage

Fiche 3.2 - Méthodes pédagogiques utilisées en apprentissage

Fiche 4 – Accessibilité du centre de formation

Fiche 5 – Candidature du « référent handicap du SRFPH »

Fiche 5.1 – Attentes vis-à-vis du SRFPH Aquitaine

Pièce à joindre : une plaquette de présentation de l'organisme

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux

Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

FICHE 1

IDENTITE DU CENTRE DE FORMATION

Raison sociale :.....**Université Bordeaux Montaigne**

(Préciser, s'il y a lieu, le sigle)

Adresse du siège social :...Esplanade des Antilles

Ville : Pessac Code postal :.....33 607.....

Tél. :05.57.12.61.25 Fax :.....

Statut juridique : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)

Déclaration d'activité : Enseignement – Recherche

Date : Numéro :.....

Date de début de l'activité de formation :.....

Adresse du centre de formation :.....

Ville : PESSAC Code postal :...33 607

Tél. : ...05.57.12.47.34 Fax :.....

Courriel :.....

Nom du directeur : Jean-Paul JOURDAN, Président

Personne à contacter pour ce dossier : (Préciser sa fonction)

Violaine Lafourcade, responsable du Pôle Handicap

Adresse(s) de site(s) éventuel(s) et nom du responsable :

Secteur géographique d'intervention : Pessac – Bordeaux - Agen – Bayonne

Nombre de salariés CDI :.....746 Nombre de salariés CDD :...537

2013-2014 : 15 490 étudiants (effectif relativement stable dans le temps depuis 2005-2006.

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux

Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

**Fiche 2 – ACTIVITE EN FORMATION CONTINUE :
ACTIONS DE FORMATIONS REALISEES (Tout public)**

Année de réalisation (2013 et 2014)	Secteur d'activité (1)	INTITULE DE L'ACTION	Financement	Durée (en heure)	Nombre de stagiaires par types de conventionnement			Type d'action(2) (D,Q,PQ, PF,PP)	Niveau de validation (I à V)	Type de validation
					Public	Privé	Contrat en alternance			

(1) Voir liste jointe page 3 (Domaine 1 à 22)

(2) **D** (Diplômante) - **Q** (Qualifiante) - **PQ** (Pré qualifiante) – **PF** (Préformation) – **PP** (Professionnalisante et perfectionnement) : voir signification page 5

[Tapez ici]

Offre de formation continue

L'Université Bordeaux Montaigne propose une offre de formation tout au long de la vie.

- L'accès aux études universitaires : le DAEU « A » (option littéraire) Diplôme d'accès aux études universitaires
- La validation des acquis : VAE : VAP
- Possibilité de contrats professionnels dans les Masters professionnels de l'Institut Aménagement, Tourisme et urbanisme.
- **Tous les diplômes (*) délivrés à l'université Bordeaux Montaigne** sont accessibles dans le cadre de la formation continue, y compris les préparations à l'agrégation et les formations non qualifiantes (Certificats de langues enseignement supérieur, Certificats de langues université de Bordeaux, C2I)

Il s'agit de formations de niveau III à niveau I pour lesquelles une convention de formation continue a été établie entre l'établissement et un organisme financeur (privé public) ou tout organisme public auquel le stagiaire doit envoyer des états de présence signés.

- Des formations avec des places réservées :

Des places sont réservées pour des stagiaires dans les formations suivantes :

- Licence professionnelle Chargé de projet de solidarité internationale
- Master professionnel Philosophie : Soins, éthique et santé

(*) 138 diplômes nationaux :

- 1 DAEU "A"
- 7 options de DUT
- 13 mentions de licence
- 10 licences professionnelles
- 27 spécialités de masters recherche
- 30 spécialités de masters professionnels
- 26 doctorats
- 21 langues enseignées
- 9 préparations au CAPES

Structures :

3 UFR

- Humanités
- Langues et civilisations
- Sciences des territoires et de la communication

2 instituts

- IUT Bordeaux Montaigne

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux

Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

- Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA)

2 départements

- Département des activités physiques et sportives (DAPS)
- Département d'études de français langue étrangère (*DEFLE*)

4 implantations

- Campus de Pessac
- Bordeaux centre-ville
- Une antenne à Agen
- Une antenne à Bayonne

[Tapez ici]

Fiche 2 - Annexe

SECTEUR D'ACTIVITE DE LA FORMATION

- 01 – Agriculture
- 02 – Pêche
- 03 – Bâtiment Travaux Publics
- 04 – Bâtiment second œuvre
- 05 – Travail des métaux
- 06 – Mécanique / Automatisme
- 07 – Electricité / Electronique
- 08 – Industrie de process
- 09 – Production alimentaire
- 10 – Textile / Habillement / Cuir
- 11 – Bois
- 12 – Industries graphiques
- 13 – Transport / Logistique
- 14 – Tertiaire de bureau
- 15 – Commerce / Distribution
- 16 – Paramédical / Social
- 17 – Hôtellerie / Tourisme
- 18 – Entretien / Nettoyage
- 19 – **Communication / Médias / Langues / Lettres**
- 20 – **Arts appliqués**
- 21 – Action de préparation à l'emploi – Formation générale, généraliste – Développement personnel
- 22 – Formation d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

DEFINITION DES DIFFERENTS TYPES DE FORMATION

Les formations diplômantes	Formations validées par un diplôme d'Etat ou un titre homologué par l'Etat : Education Nationale, Ministère de Jeunesse et Sports, Ministère de l'Agriculture...	OUI
Les formations qualifiantes	Formations sanctionnées par un titre reconnu par le Ministère du Travail, par les branches professionnelles, entrant dans une classification et une grille de salaire d'une convention collective.	NON
Les formations pré qualifiantes	Formation permettant à une personne sans qualification d'atteindre le niveau nécessaire pour suivre un stage de formation diplômante ou qualifiante ou entrer dans la vie professionnelle.	OUI
Les préformations	Redynamisation, mobilisation, SIFE, remise à niveau, définition de projet ou d'orientation professionnel, TRE, lutte contre l'illettrisme et alphabétisation... <u>Attention</u> : ce sont des modules donnant le statut de la formation professionnelle continue au stagiaire.	NON
Les formations professionnalisantes et de perfectionnement	Formation de courte durée destinée à former des stagiaires sur une tâche définie complémentaire à une qualification ou à une expérience professionnelle.	NON

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux

Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

Fiche 2.1

PUBLIC ACCUEILLI EN FORMATION CONTINUE

Veillez préciser pour les années 2013 et 2014, le nombre de stagiaires accueillis par catégorie.

	2013	2014
Demandeurs d'emploi	62	60
Individuels	692	447
Jeunes ou adultes en contrat d'alternance (hors apprentissage)	1	17
Salariés (C.I.F. – Plan de formation)	39	127
Autres Professions libérales, de santé, commerçants, artisans	Néant	17

[Tapez ici]

Fiche 2.2

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

FORMATION CONTINUE
(Hors apprentissage)

Veillez préciser les méthodes pédagogiques utilisées en joignant, si nécessaire des documents complémentaires.

Exemples :

Master professionnel Philosophie : Soins, éthique et santé

Les modalités d'organisation de la formation ont été spécifiquement conçues pour s'adapter aux contraintes des professionnels (12 sessions de 2 jours, soit 24 journées de cours dans l'année, et la soutenance du mémoire en septembre).

Le master peut ainsi accueillir les publics en reprise d'études et en VAE.

Licence professionnelle Chargé de projet de solidarité internationale :

La licence professionnelle s'adresse aux étudiant-e-s ou aux personnes engagées dans la vie active ou encore à celles en recherche d'emploi justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la solidarité nationale et internationale.

Tout-e candidat-e doit être titulaire d'un Bac +2 (L2, DUT, BTS ou titres homologués).

Toutefois :

- pour les candidat-e-s n'ayant pas un niveau Bac+2 il est possible d'intégrer la licence par *validation des acquis de l'expérience (VAP)*,
- il est également possible d'obtenir totalement ou partiellement la licence par la *validation des acquis de l'expérience (VAE)*.

Pour les autres diplômes il faut contacter directement les responsables de formation pour connaître les modalités pédagogiques (enseignements et évaluations) ou consulter le site internet de l'université :

http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre_de_formation.html

A consulter également : la plaquette de la nouvelle offre de formation de l'université en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2015 (jointe au dossier).

[Tapez ici]

FICHE 2.3

EXPERIENCE D'ACCUEIL EN FORMATION DE PERSONNES HANDICAPEES

Avez-vous déjà accueilli des stagiaires handicapés ?

- En 2013-2014 : OUI – ~~NON~~ Si oui, combien ?
 - 5 stagiaires DAEU (3 troubles psychiques, 2 troubles moteurs)
 - 1 Master Sciences du langage (surdit )

- En 2014-2015 : OUI – ~~NON~~ Si oui, combien ?
 - 12 DAEU (2 troubles moteurs, 2 troubles associ s, 2 troubles du langage, 3 troubles psychiques, 2 maladies invalidantes)

Quels types de handicaps pr sentaient-ils ? (Pr ciser le nombre)

Voir au-dessus

- Handicap moteur :
- Maladie invalidante :
- Handicap visuel :
- Handicap auditif :
- Maladie mentale :
- D ficiency intellectuelle :
- Traumatisme cr nien :
- Polyhandicap  :

Sur quels types d'action ? (2012 et 2013)

Voir page 5 la d finition des diff rents types d'action.

Type d'action	Nombre de T.H. accueillis (centre + entreprise)			Nombre T.H. en contrat d'alternance
	< 40 H	40 � 350 H	> 350 H	
Dipl�mante				
Qualifiante				
Pr�qualifiante				
Pr�formation				
Professionalisante				

Sch ma R gional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicap es (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Mar chal, 33 000 Bordeaux

T l : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

Fiche 2.4

PARTENARIATS MIS EN PLACE

Dans le cadre de l'accueil de personnes handicapées, pouvez-vous préciser les partenariats mis en place :

CAP EMPLOI

X Etablissements spécialisés

- IME – IMPro – Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.) ...

AGEFIPH

PRITH

Prestataires spécialisés (P.P.S.)

X Autres organismes spécialisés : associations spécialisées

Remarques éventuelles :

.....
.....
.....

[Tapez ici]

Fiche 3 – ACTIVITE :
SECTIONS DE PRE APPRENTISSAGE ET D'APPRENTISSAGE

Secteur d'activité (1)	Intitulé de la section	Nombre de jeune par section			Niveau de validation (I à V)	Intitulé du diplôme
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année		
	- Licence pro métiers du Livre Mention Bibliothèque Mention Librairie Mention Edition			41	II	Licence pro
	-Licence Pro Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux			1	II	Licence Pro
	- Master Pro Journalisme		5		I	Master

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)
202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux
Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

Dossier de demande d'adhésion au SRFPH - 2015

FICHE 3.1

**EXPERIENCE D'ACCUEIL EN APPRENTISSAGE
DE PERSONNES HANDICAPEES**

Avez-vous déjà accueilli des apprentis handicapés ?

- En 2012-2013 : OUI – ~~NON~~ Si oui, combien ?
 - 1 Licence pro métier du livre (plusieurs troubles associés)

- En 2013-2014 : OUI – NON Si oui, combien ?
 - 1 Licence pro métier du livre (troubles intellectuels et cognitifs Asperger)

Quels types de handicaps présentaient-ils ? (Préciser le nombre)

Voir au-dessus

- Handicap moteur :
- Maladie invalidante :
- Handicap visuel :
- Handicap auditif :
- Maladie mentale :
- Déficience intellectuelle :
- Traumatisme crânien :
- Polyhandicapé :

Connaissez-vous les dispositifs facilitant l'accès à l'apprentissage des personnes handicapées ?

OUI – NON – Partiellement

De quels soutiens les apprentis handicapés peuvent-ils ou pourraient-ils bénéficier dans votre centre de formation ?

(Enseignement général – Enseignement technique – En entreprise)

Par qui et dans quel cadre ?

- Soutien du tuteur académique
- Soutien du maître d'apprentissage dans l'entreprise
- Soutien du Pôle handicap

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

De quels soutiens les apprentis en formation peuvent bénéficier dans votre centre de formation ? (*Enseignement général – Enseignement technique – En entreprise*)

Par qui et dans quel cadre ?

Les apprentis sont accompagnés tout au long de leur apprentissage par un tuteur académique et un maître d'apprentissage en entreprise.

- Accompagnement des apprentis dès les 1^{er} semaines
- Suivi et soutien de l'apprenti tout au long de sa formation par l'intermédiaire d'un livret numérique
- Utilisation d'un espace d'entraide en mode numérique pour les apprentis (forum)
- Soutien de la Région dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi des apprentis.

Explications :

En début d'année, les apprentis sont pris en charge par l'équipe administrative et pédagogique. Ils peuvent découvrir l'organigramme, rencontrer les différents référents.

Un tuteur académique est attribué à chaque apprenti. Le tuteur suit une formation en début d'année afin de remplir sa mission dans les meilleures conditions ; il rencontre par ailleurs rapidement le maître d'apprentissage pour prévenir les ruptures, valider le projet professionnel, donner des objectifs professionnels.

Le maître d'apprentissage suit une formation organisée par le CFA tant sur le plan administratif, juridique que pédagogique pour accompagner au mieux leurs apprentis.

Au retour de chaque période en entreprise, les apprentis sont accueillis collectivement et - individuellement si besoin - pour des questions juridiques et administratives.

Une plateforme est à leur disposition pour consulter des cours en ligne, s'informer de la réglementation, communiquer avec les membres de l'équipe administrative et pédagogique. Cette plateforme fait le lien avec l'entreprise. Le maître d'apprentissage participe à la formation en validant le rapport demandé par les enseignants à l'issue de chaque PFE.

Un questionnaire en ligne est envoyé à chaque apprenti en début de parcours pour repérer les apprentis en difficultés d'apprentissage

- Un bilan de mi-parcours est prévu au mois de mars avec le maître d'apprentissage et un bilan de fin va valider la formation et permettre d'envisager l'avenir professionnel, la poursuite d'études.

[Tapez ici]

- L'équipe administrative est formée par le service régional de l'apprentissage pour la prise en charge des publics (porteur de handicap)...

Possédez-vous des expériences d'individualisation de parcours ?

Dans la filière Bibliothèque (IUT)

[Tapez ici]

Fiche 4
ACCESSIBILITE

Accessibilité de votre structure aux personnes handicapées :

Locaux entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

OUI – ~~NON*~~

Locaux partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

OUI – NON*

Toilettes adaptées ?

OUI – ~~NON*~~

Places de stationnement Personnes Handicapées ?

OUI – ~~NON*~~

Autre - Préciser :

CONDITIONS D'ACCUEIL

Restauration :

- Cantine/self sur place - OUI
- A proximité - OUI
- Salle de repas

Hébergement :

- Sur place
- A proximité

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)
202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux
Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

CANDIDATURE DU REFERENT HANDICAP

Dans le cadre de la signature de la charte d'adhésion au Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées en Aquitaine, il vous sera demandé de désigner un ou plusieurs référents handicap du SRFPH.

Veillez présenter sa (ou leurs) candidature(s) sur papier libre en précisant :

- *En quoi cette personne, particulièrement, peut-être un relais efficace auprès des stagiaires handicapés, des partenaires extérieurs et au sein de votre organisme (personne ressources pour ses collègues) ?*
- *Son profil : préciser notamment sa mission actuelle dans la structure.*

Référente handicap :

Violaine Lafourcade, responsable du Pôle Handicap depuis 2007 (en poste depuis 2001)

Grade : Ingénieur d'études titulaire

Domaines d'activité : accompagnement des étudiants en situation de handicap et des personnels handicapés de l'université.

L'université Bordeaux Montaigne accueille et accompagne plus de 200 étudiants en situation de handicap et a une expérience depuis de nombreuses années dans ce domaine (tous les types de handicap hormis le handicap mental et la déficience intellectuelle).

[Tapez ici]

Fiche 5 .1

ATTENTES VIS-A-VIS DU SRFPH Aquitaine

Pourriez-vous préciser quelles sont vos attentes à l'égard du Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées ?

Le Schéma régional permet d'obtenir des financements pour des aides aux personnes handicapées inscrites dans des formations sous le statut de stagiaire de la formation continue (non salariées) et en contrat d'apprentissage.

Il s'agit de financer ce qui relève de la compensation du handicap (interprètes pour les sourds, soutien adapté, preneurs de notes, etc.) car, la subvention que le Ministère alloue à l'Université « Aides spécifiques pour les étudiants handicapés » est dédiée aux étudiants en situation de handicap en formation initiale exclusivement. Les personnes inscrites sous d'autres statuts ne sont donc pas éligibles à cette subvention.

L'adhésion au Schéma régional nous permettrait d'activer ces dispositifs d'aide rapidement, notamment pour un stagiaire de la formation continue à l'IUT actuellement inscrit pour qui ce dispositif a tout son intérêt (sur la période février-juin 2015).

Ce dispositif pourra également concerner les inscrits au DAEU et toute personne en reprise d'étude (à condition d'être reconnu handicapé, d'être demandeur d'emploi et sous le régime de la formation continue).

SIGNATURE DE LA DEMANDE D'ADHESION AU SRFPH AQUITAINE :

Pour l'organisme de formation : Université Bordeaux Montaigne

Le Président : Jean-Paul JOURDAN

Signature et cachet de l'organisme

Schéma Régional pour la formation Professionnelle des Personnes Handicapées (S.R.F.P.H.)

202 rue d'Ornano, Immeuble Le Maréchal, 33 000 Bordeaux

Tél : 05 57 29 20 12 - Fax : 05 57 29 62 97 – Courriel : accueil@srfph-aquitaine.fr – www.srfph-aquitaine.fr

[Tapez ici]

Adaptations et aménagements possibles

Les adaptations et aménagements possibles sont très divers et répondant à la situation de handicap :

→ Aides techniques :

- Matériel pour la vision
- Matériel pour la motricité

→ Aides humaines :

- Interprète en langue des signes
- Preneur de notes
- Interface

→ Adaptation(s) Pédagogiques :

- Contenus
- Supports
- Outils
- Posture
- Durée, rythme
- Calendrier de la formation
- Organisation des cours
- Stage en entreprise
- Validation de la formation

→ Soutien pédagogique individuel

→ **Sensibilisation au handicap** des personnels de l'organisme de formation, des autres stagiaires, du « tuteur entreprise »